Document d'Informations Clés

MESSIEURS HOTTINGUER & CIE
GESTION PRIVÉE

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

HOTTINGUER OBLIG

Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous forme de SICAV
Code ISIN : FR0010269803/ Code LEI : 969500OTPKQEIMWV1S98

Initiateur : Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée SA (la « Société de gestion »)
Site internet : https://www.banque-hottinguer.com
Appelez-le +33(0) 1 40 23 00 00 pour de plus amples informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée (filiale de la Banque Hottinguer) en ce qui concerne ce document d'informations clé.
Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée (filiale de la Banque Hottinguer) est agréée en France sous le n° sous le n° GP 90036 par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 19/10/2026
Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Hottinguer Oblig est un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) relevant de la directive 2009/65/CE, constitué sous forme de SICAV. Cet OPCVM, agréé par l'AMF le 29/12/1998, a été créé le 25/06/1998.

Durée

99 ans. Le Président de la SICAV peut, de son initiative, proposer à l'assemblée générale la dissolution anticipée ou la liquidation.

Objectifs

La SICAV, gérée activement, a pour objectif de rechercher d'une performance (nette de frais) supérieure à un indice ESTER capitalisé + 1,085%, sur une durée de placement recommandée de 3 ans, grâce à une gestion flexible d'allocation d'actifs et un portefeuille composé principalement en instruments de taux d'intérêt. L'indice composite est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Les principales classes d'actifs de l'OPCVM sont les suivantes :

Obligations, titres de créance négociable et instruments du marché monétaire : jusqu'à 100% de l'actif net dans tout type d'obligations ou tout titre de créances négociables quelle qu'en soit la maturité. La majorité des investissements seront effectués sur des obligations d'Etat, du secteur public ou d'émetteurs privés disposant d'une notation minimum à BBB-/Baa3 (selon les échelles utilisées par les agences de notation ou notation jugée équivalente par la société de gestion). Le gérant se réserve la possibilité de s'exposer, à hauteur maximum de 50% de l'actif net, en émissions de notation inférieure ou égale au minimum à CCC (selon les échelles utilisées par les agences de notation selon les agences de notation ou notation jugée équivalente par la société de gestion). La SICAV pourra également s'exposer dans la limite de 50% maximum de son actif net sur des obligations spéculatives (disposant d'une notation minimum CCC, selon les échelles utilisées par les agences de notation ou notation jugée équivalente par la société de gestion). La Sicav pourra être exposée jusque 30% de son actif net en obligations convertibles. La sensibilité de la SICAV au taux d'intérêt est comprise entre 0 et +7.

Organismes de placement collectif (OPC) : jusqu'à 100% de son actif net dans des OPCVM de droit français ou étranger répondant aux conditions de l'article R214-13 du Code monétaire et financier (eux-mêmes limités à 10% en OPC) et jusqu'à 30% maximum de son actif net dans des Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français, FIA établis dans d'autres Etats membres de l'UE ou fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25, et respectant les critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Instruments dérivés : La SICAV pourra intervenir sur des instruments dérivés en exposition, couverture ou arbitrage. La SICAV aura également recours à l'utilisation de produits structurés intégrant des dérivés. L'exposition de la SICAV sur des titres intégrant des dérivés complexes ne peut dépasser 10% de l'actif net. L'exposition aux obligations puttable/callable pourra atteindre jusqu'à 100% de l'actif net. L'exposition aux autres titres intégrant des dérivés simples pourra atteindre jusqu'à 30% de l'actif net.

Actions : De façon accessoire, la SICAV peut investir dans la limite de 10% maximum de son actif net en actions détenues en direct ou au travers d'OPC. Les investissements en action peuvent également être le résultat d'une opération sur titre (OST).

La SICAV peut être exposée au risque de change jusqu'à 50% de son actif net.
L'exposition aux marchés de matières premières pourra atteindre 10% de l'actif net du Fonds. Cette exposition sera mise en œuvre par des investissements en OPC, notamment en OPC indiciels cotés (Exchange Traded Funds ou ETF). L'exposition aux marchés émergents (hors OCDE) est autorisée à hauteur de 20% maximum de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : La devise de la SICAV est l'Euro. Il s'agit d'actions de capitalisation. Les revenus et plus-values sont réinvestis.

Conditions de souscriptions et rachats : L'investisseur peut souscrire ou racheter ses actions à tout moment chaque jour de bourse ouvré à Paris avant 12 heures (excepté les jours fériés légaux en France). Elles seront exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour (J), calculée en J+1 (sur la base des cours de clôture de J) et publiée en J+1.

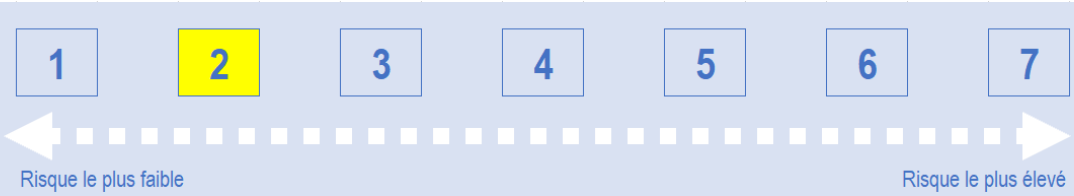
Investisseurs de détail visés : L'OPCVM est conçu pour des Investisseurs de détail qui ont la capacité de comprendre le produit, ses bénéfices et ses risques et notamment le risque de perte en capital associé à leur investissement. Leur horizon d'investissement est égal à la période de détention recommandée du produit et ils consentent à être exposés, en vue d'obtenir un rendement potentiel, à un certain niveau de risque cohérent avec l'Indicateur Synthétique de Risque.

Nom du dépositaire : BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL (BFCM) (le « Dépositaire »)

Informations complémentaires : De plus amples informations sur l'OPCVM, une copie du prospectus de l'OPCVM, du dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur de l'OPCVM, rédigés en français, sont disponibles gratuitement auprès de Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée, 63 rue de la Victoire, 75009 Paris ou sur https://www.banque-hottinguer.com/nosfonds.html. D'autres informations pratiques, et notamment la valeur liquidative par action, sont disponibles sur www.banque-hottinguer.com et au siège social de la Société de gestion. Elles sont communiquées à toute personne qui en fait la demande.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de Risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

La durée de la période de détention recommandée est de 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.
Risques additionnels qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :
Risque de liquidité : Lié aux instruments financiers sous-jacents dans certaines circonstances de marché.
Risque de change : Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro.
Aléas du marché : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Risque de crédit : Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs (voir la section « Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements ? »). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. **Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.** Les scenarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée	**3 ans**		
Exemple d'investissement :	**10 000 EUR**	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 3 ans**
Scenario minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.**		
Scenario de tensions	***Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts***	9 390 EUR	9 090 EUR
	Rendement annuel moyen	-6.17 %	-3.14 % chaque année
Scenario défavorable	***Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts***	9 140 EUR	9 310 EUR
	Rendement annuel moyen	-8.67 %	-2.37 % chaque année
Scenario intermédiaire	***Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts***	10 010 EUR	10 070 EUR
	Rendement annuel moyen	0.03 %	0.23 % chaque année
Scenario favorable	***Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts***	10 770 EUR	11 160 EUR
	Rendement annuel moyen	7.64 %	3.73 % chaque année

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir sur la durée de placement recommandé, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. **L'investisseur peut perdre une partie ou la totalité de son investissement.**

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre mars 2017 et mars 2020.
Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre avril 2019 et avril 2022.
Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre octobre 2022 et octobre 2025.
L'historique de performance du fonds a été utilisé pour calculer la performance.

QUE SE PASSE-T-IL SI MESSIEURS HOTTINGUER ET CIE-GESTION PRIVEE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

La SICAV est constituée comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs de la SICAV conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de la SICAV est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de la SICAV.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé : - qu'au cours de la première année, vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ; que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;

- que 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 3 ans**
Coûts totaux	316 EUR	811 EUR
Incidence des coûts annuels *	3.2 %	1.6 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que le rendement moyen par an soit de 1.82 % avant déduction des coûts et de 0.23 % après cette déduction.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ainsi que la signification des différentes catégories de coûts sur une base de 10 000 EUR.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	2% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement	**Jusqu'à 200 EUR**
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	**0 EUR**
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.12 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	**110 EUR**
Coûts de transaction	0.06 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	**6 EUR**
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Nous ne facturons pas de commissions liées aux résultats pour ce produit.	**0 EUR**

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de détention recommandée est de 3 ans minimum en raison de la nature des actifs sous-jacents. Toute détention pour une durée inférieure est susceptible de pénaliser l'investisseur qui demande le rachat. L'investissement dans le produit constitue un investissement de moyen terme dont les performances se jugent sur une durée moyenne. Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Conditions de souscriptions et rachats ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 du règlement, disponible sur le site internet : www.banque-hottinguer.com.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Les réclamations relatives à la personne conseillant ou vendant le produit peuvent être soumises directement à cette personne. Les réclamations concernant le produit ou le comportement de l'Initiateur de ce produit sont à soumettre, par courrier, à Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée, 63 rue de la Victoire, 75009 Paris, par mail : sevice-clients@hottinguer.com ou veuillez consulter notre site internet : http://www.banque-hottinguer.com.

Pour régler un différend à l'amiable entre un actionnaire et la société de gestion et afin d'éviter une procédure judiciaire, le service de médiation de l'AMF peut être saisi par réclamation écrite adressée à : Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 Place de La Bourse, 75082 Paris Cedex 02. Il est possible de remplir en ligne le Formulaire de demande de médiation AMF et de consulter la Charte de médiation AMF sur le site internet de l'AMF www.amf-france.org.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier Document d'informations clés à jour est disponible sur le site internet https://www.banque-hottinguer.com/nosfonds.html. Ce document peut faire l'objet de mises à jour à partir de sa date de création. Les informations relatives à la politique d'investissement durable de la Société de gestion sont disponibles sur la page internet https://www.banque-hottinguer.com/financedurable-fr.html. Les informations relatives aux performances et au calcul mensuel des scenarios de performances passés sont publiées sur la page Fonds du site internet : https://hottinguer.secure.force.com/nosfonds?pays=France. Les données relatives aux performances passées de l'OPCVM sont présentées sur 5 ans.